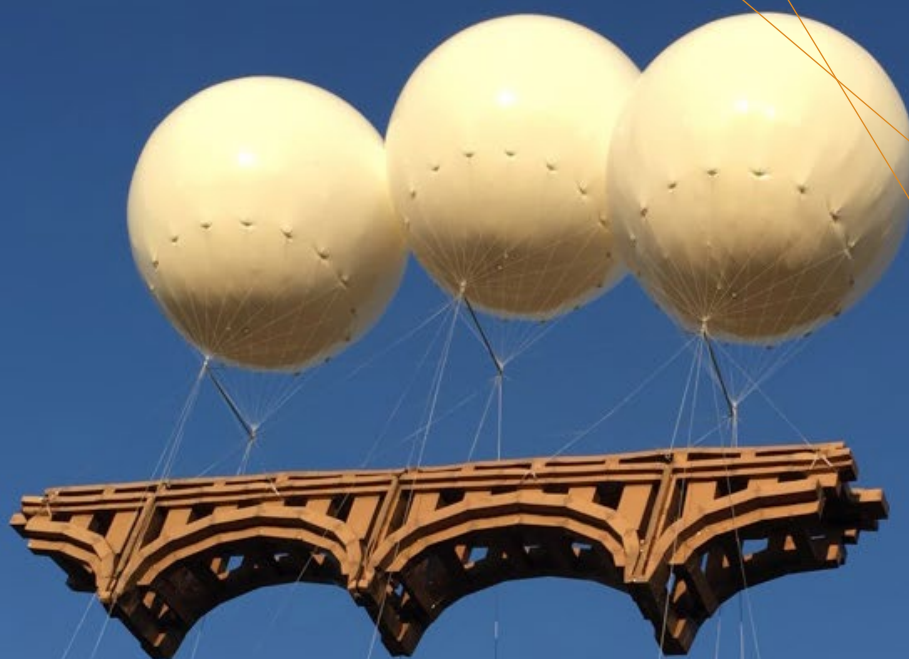


N77

L@Lettre
des Architectes
du Languedoc-Roussillon
N°77 - Décembre 2015



« Pont de suspension » pour Architecture en fête 2015 - Chartreuse. ©Olivier Grossetête - Photo : Julien Biromeau



Lancement de la Loi CAP

liberté de Création, Architecture et Patrimoine

L@Lettre N77 est une publication
de l'Ordre des Architectes du Languedoc-Roussillon
Les Échelles de la ville, Place Paul Bec, 34000 Montpellier
Contact : Tél. 04 67 22 47 13
administrationlr@architectes.org

Responsable de la publication: Philippe Capelier

Rédactrice en chef: Patricia Lhermet - plhermet@aol.com
Maquette: Eric Pol-Simon Design Graphique
www.pol-simon.com

ÉDITO : LA CULTURE NE PRÉSERVE DE RIEN **P02**

DOSSIER : SNA & LOI CAP **P03/04**

LES BRÈVES : RÉFORME TERRITORIALE ET RÉFORME DE L'INSTITUTION (2) / RENCONTRES 2016 **P05**

LES VISITES DE CHANTIER DE L'ORDRE / LE BIM : C'EST DÉJÀ DEMAIN **P06**

LE CROA LR PRÉSENT AU SALON DE L'IMMOBILIER / SENSIBILISER LES INSTRUCTEURS DE PERMIS /
TAUX DE LECTURE DE L@LETTRE **P07** CONSEIL DÉLOCALISÉ EN LOZÈRE **P08** L'ARCHITECTURE EN FÊTE **P09**

AU-DELÀ DE L'ARCHITECTURE : LES FABLES DE VINCENT MEYRIGNAC **P10/11**

LE PROJET MO&MA : LE DOMAINE DE MÉJAN, TROIS ÉCOLOGES **P12/13**

ET APRÈS ? : À LA RENCONTRE DE JEAN-JACQUES VILLARET **P14**

LIBRES PROPOS : **P15**

FORMATION & INFORMATION : **P16**

L'ITV HISTORIQUE : LUKSTUDIO, TOUT EST POSSIBLE ! **P17/18**

L'AGENDA DES CONSEILLERS : **P19** + **VOS LIENS VERS** : L'OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
+ **LES COURRIERS DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR & LES RÉSULTATS DES CONCOURS**



Photo - Eric Grenier

Édito

LA CULTURE NE PRÉSERVE DE RIEN

PAR PHILIPPE CAPELIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

« Wenn ich Kultur höre...
entsichere ich meinen Browning ! * »
**« Quand j'entends le mot culture,
je libère la sécurité de mon Browning »**
in « Schlageter », de Hanns Johst (1890-1978) **

Nous avons vu surgir des régimes barbares de sociétés de longue tradition philosophique, artistique et scientifique, dans des pays pétris d'humanité et de raffinement ; en Europe, l'Allemagne nazie, en Orient, le Japon impérialiste.

Les récents événements tragiques ont vu de jeunes français exécuter d'autres jeunes français, pendant un concert, ou à la terrasse d'un café. Violence inouïe, sans but, haine, qui témoigne d'une effrayante stratification de frustrations, accumulées autour d'un thème religieux. Et qui ne laisse après elle que tristesse et désolation.

La nouvelle loi CAP, Création, Architecture et Patrimoine, qui est aujourd'hui en discussion devant les deux chambres, illustre, par son titre même, ce goût français pour la culture.

Au fond, c'est quoi, la culture : c'est d'abord de la curiosité, découvrir et comprendre le monde, les êtres et les choses ; c'est ensuite de la générosité : partager et transmettre les expériences et les connaissances acquises ; c'est aussi un supplément de « gratuité »,

s'intéresser et développer des activités qui ne sont pas directement « rentables ». La loi CAP relie cette culture à l'acte de construire. Ce qui fait la différence entre la construction et l'architecture, c'est bien ce « supplément d'âme », une incrustation culturelle qui donne sens à un objet matériel. Culture issue de la mémoire commune, le patrimoine.

Même si la crise est là, même si tout est loin d'être parfait, il faut que les architectes évaluent cette chance que nous avons de vivre dans une société où l'architecture est considérée comme un service public, qui témoigne de la culture de notre pays et dont on reconnaît les acteurs.

Au moment de l'instruction du projet de loi CAP devant le Parlement et le Sénat, nous devons être vigilants et intervenir pour défendre son contenu ; ce numéro de L@Lettre vous le présente. Nous vous solliciterons le moment venu afin d'intervenir auprès des parlementaires pour soutenir cette loi.

Et si la Culture ne préserve de rien, sa disparition nous condamne tous. **PC**

* *Le Browning était un pistolet largement répandu dans les années 30 et pendant la deuxième guerre mondiale.*

** *Dramaturge nazi.*

« Les Architectes doivent être les acteurs des évolutions de leur métier (...) »

Dossier

SNA & LOI CAP

PAR BERTRAND RAMOND, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR
ÉRIC GRENIER ET JEAN-PIERRE DUVAL, CONSEILLERS ORDINAUX À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

La loi « Liberté de Création, Architecture et Patrimoine » (CAP) a été adoptée en 1ère lecture par l'Assemblée Nationale le 17 septembre dernier. Elle puise dans le rapport du député P. Bloche qui l'a ardemment défendue devant l'assemblée mais s'inspire insuffisamment des réflexions portées par les trois groupes de réflexion de la Stratégie Nationale pour l'Architecture (SNA).

Le projet de loi qui va être examiné par le Sénat en janvier prochain rentre dans sa phase de discussions, celle des amendements portés par les lobbys concernés.

Si la profession a bien communiqué sur ce qu'elle a considéré être des avancées, il ne faut toutefois pas baisser la garde, car ces dernières subissent de sévères attaques. Par ailleurs nombre d'autres points restent à améliorer.

La profession est également en ligne de mire des institutions européennes qui entendent faire évoluer les professions réglementées vers une plus grande libéralité. Elles ont ainsi facilité la mobilité des professionnels au sein de la communauté, et entendent supprimer tout principe de barème au sein de l'union.

Dans ce contexte, la lutte contre les **offres anti-concurrentielles** pourrait elle aussi faire l'objet d'un point de vigilance défini par la loi, ainsi que cela se pratique en Allemagne. Le contrat d'architecture, établi conformément au code civil allemand (BGB), définit les droits et obligations des parties en cause. Le contrat fixe les honoraires et les modalités de paiement

selon les recommandations de l'HOAI (barème des honoraires minimums et maximums des architectes). Il faut respecter le barème sous peine de nullité du contrat. » *Source Eurojuris.*

Les Architectes doivent être les acteurs des évolutions de leur métier, or aujourd'hui ils n'en maîtrisent pas tous les paramètres et peinent à manifester ceux qu'ils estiment indispensables.

L'INSTITUTION A DONC INTERPELÉ DE MANIÈRE SYNCHRONE LES ÉLUS NATIONAUX ET EUROPÉENS POUR QUE L'ARCHITECTURE RECONNUE D'INTÉRÊT PUBLIC SOIT UNE PRIORITÉ NATIONALE ET EUROPÉENNE

PLUSIEURS ARTICLES DU PROJET DE LOI VONT EN CE SENS :

- Sur le rôle des Écoles d'architecture et notamment leur place dans la **formation continue** des architectes tout au long de leurs activités professionnelles,

- Sur la lutte contre les **signatures de complaisance** où il est demandé que les services chargés de l'instruction saisissent le CROA au tableau duquel l'architecte est supposément inscrit lorsqu'ils soupçonnent que le projet architectural a été signé par une personne qui n'est pas inscrite au tableau ou par un architecte qui n'a pas contribué à l'élaboration du projet. L'affichage du nom de l'auteur sur le terrain est aussi demandé.





- Sur l'**invitation à l'innovation** pour l'État et les collectivités par dérogation à certaines règles en vigueur en matière de construction dès lors que leur sont substitués des résultats à atteindre similaires aux objectifs. Plus engagé que les cinquante mesures de simplification, cette expérimentation « in vivo », si elle est beaucoup exploitée par les architectes, change radicalement la donne en faisant primer le résultat sur les moyens, voilà nous semble-t-il une bonne voie pour stimuler la création en desserrant le carcan réglementaire. (art. 36), mesure 58.

- Sur la reconnaissance de l'intérêt patrimonial de bâtiments contemporains et la reconnaissance de la **propriété intellectuelle** des ouvrages.

- Sur la soumission à la loi MOP des **contrats globaux de performance** : pour les acheteurs publics sauf à ce que des motifs d'ordre technique ou un engagement contractuel sur un niveau d'amélioration de l'efficacité énergétique rendent nécessaire l'association de l'entrepreneur à la conception de l'ouvrage.

- Sur le recours à l'architecte imposé pour les **permis d'aménager**, au-dessus d'un seuil à fixer par décret.

- Sur le **seuil dérogatoire au recours à l'architecte** qui est abaissé à 150 mètres carrés de plancher.

Ces dispositions font l'objet d'un lobbying intense de la part de ceux qui s'estiment lésés : constructeurs de maisons individuelles, SICAHR, géomètres, BET et paysagistes notamment.

D'AUTRES ARTICLES MÉRITENT D'ÊTRE AMÉLIORÉS, NOTAMMENT CEUX PORTANT :

- Sur l'incitation du recours à l'architecte, affirmé par un délai d'instruction réduit de moitié pour les personnes physiques ou exploitations agricoles qui déclarent vouloir édifier ou modifier, pour elles-mêmes, une construction de faible importance, lorsque le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire a été établi par un architecte.

La notion de **permis déclaratif** n'a toutefois pas été retenue. Il faut noter que les professions réglementées du secteur de la santé ne sont pas soumises à un contrôle à priori. C'eut été une réelle reconnaissance de la qualification du métier, et d'attractivité vers l'architecte.

- Sur le **dialogue lors des concours d'architecture** (le principe de ces derniers étant consacré).

Le dialogue devrait avoir lieu avec le jury, auquel participent les personnes qualifiées et non seulement avec le maître d'ouvrage. Pourquoi ne pas imposer que les motivations du choix soient publiées ? (mesure 6 du rapport SNA).

CERTAINS ARTICLES MÉRITENT D'ÊTRE INSÉRÉS, NOTAMMENT CEUX PORTANT :

- Sur l'**obligation de recours à un architecte dans les secteurs classés**, en particulier dans les cités historiques, aux abords de MH ou en site classé, où il convient de renforcer le rôle de l'architecte, garant du respect de l'intérêt public, de la qualité du patrimoine architectural, et de sa cohérence avec le paysage naturel et urbain. Dans ces secteurs, les particuliers devront recourir à un architecte pour tous les travaux, quel que soit le seuil exigeant la délivrance d'un permis de construire.

- Sur les **OPH**, qui n'ont plus eu l'**obligation d'organiser des concours de maîtrise d'œuvre** pour la construction de bâtiments, et qui ont le plus souvent choisi d'avoir recours à des procédures d'appels d'offres (pourtant inappropriées pour la passation de marchés de maîtrise d'œuvre) en sélectionnant leurs prestataires sur le critère du prix, au détriment de la qualité. Ceci a eu pour conséquence la destruction de milliers d'emplois dans la maîtrise d'œuvre, entraînant le secteur dans une crise profonde.

- Dans un souci d'équité, de simplification et de bonne gestion des deniers publics, il est proposé d'étendre à l'ensemble des organismes d'habitations à loyer modéré, dont font partie les Offices Publics de l'Habitat, le respect des règles applicables aux collectivités territoriales ; et de rappeler ce principe dans la partie législative du code de la construction et de l'habitation.

LES ARCHITECTES CONFORTÉS DANS LEURS MISSIONS

Enfin le **rôle des CAUE** est mieux précisé pour ses missions de conseil et celles de formation des élus. Dans un contexte où la question de la pérennité des CAUE est posée, cette précision n'est pas neutre. Le CROA Languedoc-Roussillon a provoqué à cet égard une réunion le 08 janvier prochain avec les cinq CAUE de la région afin d'adopter une position commune. **BR / EG / JPD**

RÉFORME TERRITORIALE ET RÉFORME DE L'INSTITUTION (2)

PAR BERTRAND RAMOND, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR



Le partage des eaux au Seuil de Naurouze

<http://chant-alouette.eklablog.com/le-partage-des-eaux-au-seuil-de-naurouze-a64040311>

Le rapprochement des Conseils Régionaux de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, dont les enjeux ont été présentés dans le dernier numéro de L@Lettre, a désormais adopté son rythme de croisière.

Chaque Conseil a désigné cet automne sa commission réforme territoriale dont est issu un Groupe de Liaison composé de trois conseillers pyrénéens et de trois conseillers languedociens. Le Groupe de Liaison, dont les réunions se tiennent à Narbonne, a établi le calendrier des actions à mener. Il peaufine désormais les thèmes de travail dont il aura pour mission d'assurer la cohérence, la synthèse et la diffusion.

La première tâche des commissions a été la mise au point d'un Cahier des Charges commun qui a permis de lancer le 07 décembre la consultation en vue du recrutement d'un cabinet d'Audit. Ce dernier établira un État des Lieux complet des deux institutions et formulera en suivant des propositions pour les conditions de mise en place du Conseil idéal.

Désigné en janvier prochain, l'auditeur remettra ses conclusions à la fin du mois de mars 2016. S'en suivra un travail commun visant à rédiger une **charte** soumise aux deux conseils.

La date de réunion de ce « Congrès » réunissant les trente-cinq élus est fixée au 24 juin 2016. Les conditions structurelles du fonctionnement de ce nouveau Conseil de vingt-quatre élus à compter de l'été 2020 y seront définies et votées conjointement par les deux assemblées actuelles. La seconde partie de l'année 2016 sera alors consacrée à la mise au point concrète du rapprochement des deux conseils. Dès le début de l'année 2017, les premiers effets du rapprochement se traduiront par la mise en place d'une comptabilité commune.

Deux précisions techniques méritent d'être apportées pour les prochaines élections :

- **Parité** : chaque électeur devra proposer autant d'hommes que de femmes (six et six) sur son bulletin, sous peine de nullité. Le vote électronique permettra d'éviter toute erreur de ce côté-là. En revanche, ce sont les douze candidats sans distinction de sexe sur lesquels le plus de suffrage se seront portés qui seront appelés à siéger dans la future assemblée...
- **Équité** : les mécanismes permettant de garantir un résultat catégoriel (sectorisation géographique) restent inconnus à cette heure. Ils seront discutés entre l'Institution et notre ministère dans les prochains mois.

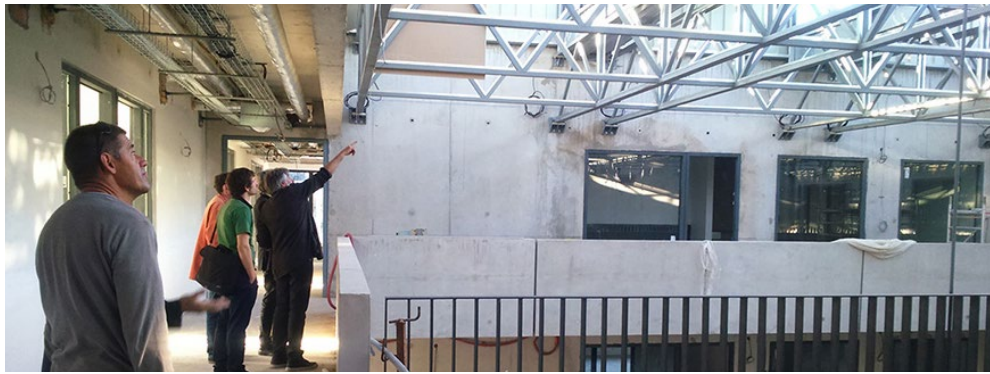
Ce dernier point ne doit toutefois pas être confondu avec les propositions émises par notre Conseil de mise sur pied de **pôles architecturaux**. La liberté de cette organisation, désormais actée, restera néanmoins à la discrétion des Conseils. Outre le nôtre, plusieurs autres (Aquitaine, Rhône-Alpes, ACAL...) travaillent d'ores et déjà sur des schémas similaires visant à organiser, si ce n'est à garantir, équité et proximité.

Philippe Capelier et Philippe Gonçalves, présidents actuels de nos deux conseils, rencontrent le 14 décembre prochain à Toulouse, Laurent Roturier, DRAC M-P, désormais désigné comme DRAC de la future région. Ils feront un point sur l'organisation régionale de notre ministère de Tutelle et sur ses premières aspirations relatives à l'Architecture. Les deux conseils souhaitent lui faire part de l'enjeu mais aussi de l'avancement de leurs réflexions, et des perspectives ouvertes. Ils aborderont également la question de la localisation de la DRAC, annoncée à Montpellier lors de déclarations officielles l'été dernier. La prochaine livraison de notre Lettre rendra compte de cette entrevue. **BR**

RENCONTRES DE L'ARCHITECTURE 2016 DU 20 MAI PROCHAIN : UN CRU EXCEPTIONNEL !

Les prochaines **Rencontres de l'Architecture**, rendez-vous annuel confraternel de la profession autour de thèmes d'actualité, d'invités de marque, et de remises de Prix pour les architectes et étudiants régionaux... vous réservent de belles surprises : en effet, **l'Ordre LR vous concocte pour 2016 un cru exceptionnel**, bouquet final du mandat ordinal Languedoc-Roussillon en cours, avant le rapprochement avec l'Ordre Midi-Pyrénées quelques mois après, pour aller vers un Conseil conjoint.

ALORS DÈS À PRÉSENT, NOTEZ BIEN DANS VOS AGENDAS LA DATE DU VENDREDI 20 MAI 2016, POUR VIVRE UNE JOURNÉE MÉMORABLE !



Photos : Julien Bironneau

LES VISITES DE CHANTIER DE L'ORDRE

Le 09 octobre dernier, le CROA LR a organisé, pour tous les confrères intéressés, la visite du **nouveau siège de la communauté de communes Albères Côte-Vermeille** ; son concepteur, Philippe Pous, a mis l'accent sur le respect du site boisé et la protection optimale du bâtiment vis à vis du vent ; il a par ailleurs choisi l'emploi de la brique en parement comme lien entre tradition et modernité pour la façade principale, en créant une isolation par l'extérieur de type « mur double ». Le patio central présente quant à lui une verrière photovoltaïque, tandis que les protections solaires sont assurées par des jalousies coulissantes en bois et des persiennes bois motorisées. Un projet exemplaire que les architectes ont apprécié de pouvoir visiter dans les moindres recoins ! **KM & PL**

LE BIM : C'EST DÉJÀ DEMAIN

PAR AYMERIC DELASSUS, TRÉSORIER DU CROA LR PARTICIPANT À LA COMMISSION NATIONALE « BIM ET MN » AU CNOA

Notre profession est en pleine mutation : même si son essence de concevoir des édifices demeure, elle voit arriver le BIM à grands pas. Certains perçoivent là un « danger » alors que d'autres y voient une « opportunité ». La réalité peut et doit se mesurer à l'aune d'une autre échelle ; en effet, notre profession n'est pas seule à muter, c'est le cas de la société toute entière, et cette transformation est largement dominée par le **numérique** qui redistribue l'ensemble des paradigmes à une vitesse folle. À ce jour tous les secteurs d'activité sont bouleversés par l'outil numérique, qui modifie principalement les pratiques en ouvrant de nouvelles possibilités, comme dans l'univers agricole, ou encore dans celui du cinéma. Mais jusqu'à maintenant un secteur semblait faire de la résistance : la construction ; alors, certes, l'informatique était présente chez les architectes ou ingénieurs et dans les entreprises pour des tâches administratives ; puis via des plans techniques 2D, voire quelques artistiques images de synthèse parfois animées ; mais avec le BIM, un nouveau pas est franchi. Il y a maintenant une réelle continuité (encore relative pour l'instant) dans la réalisation d'une opération, dépassant le seul cadre de la conception, pour se prolonger à travers la réalisation, et finir par l'exploitation ; voire le démantèlement du projet en fin de vie et la remise en état du site...

« Le BIM (...) reprendra alors sa place naturelle de simple outil (...) qui nous aura offert la possibilité multidimensionnelle de l'avatar numérique. »

Ceci est principalement dû à la mise en place de la maquette numérique (MN), véritable avatar du projet permettant de simuler le bâtiment et de « prototyper » virtuellement le futur édifice et sa vie entière ; cela, éventuellement, avec plusieurs propositions techniques à l'appui, et quoi qu'il en soit, une meilleure gestion des interfaces de la construction au sens large. Parmi nos illustres pairs, Franck Gehry a ainsi réalisé des projets d'une complexité particulière, que les entreprises ont pu mettre en œuvre en utilisant des outils informatiques développés à la base pour l'aéronautique, et dont s'inspire largement le principe du BIM. Car plus qu'un outil et une MN, le BIM est avant tout **une méthode de travail coopératif entre différents spécialistes dans l'acte de bâtir**. Alors d'aucuns diront qu'il sert avant tout les géants du secteur, ou faciliter surtout le travail des exploitants..., mais, ce qui est certain, c'est qu'il est le reflet de l'arrivée incontournable du numérique dans le BTP. La réalité du BIM n'est pas réservée aux projets hors normes, même si c'est par eux qu'il est arrivé, mais sera dans un futur très proche la réalité de demain ; et pour les générations qui viennent, les geeks (mais pas que !), la question du **numérique** ne se pose même plus ; cela permettra même de revenir aux fondamentaux du métier d'architecte : **concevoir**, sans être l'otage de l'outil utilisé, puisqu'il s'agit fondamentalement d'un processus intellectuel ! Le BIM, après des débuts plus ou moins douloureux, à l'instar du passage de la planche à dessin vers la DAO/CAO, reprendra alors sa place naturelle de simple outil, celui qui nous aura offert la possibilité multidimensionnelle de l'avatar numérique. **AD**



Photo : Marion Dardé

LE CROA LR, PRÉSENT AU SALON DE L'IMMOBILIER

PAR VALÉRIE GARNIER, CONSEILLÈRE ORDINALE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

Dans un contexte économique difficile, le CROA LR a décidé de participer au Salon de l'Immobilier qui s'est tenu les 02, 03 et 04 octobre derniers à Montpellier. Étaient présents, entre autres, des organismes financiers, des agences immobilières, cinq lotisseurs, quinze promoteurs et vingt-trois constructeurs de maisons individuelles. Il n'y avait aucune agence d'architecture. Les architectes réalisent en mission complète moins de 4% des maisons individuelles en dessous du seuil de 170m², et seulement 13% au-dessus de ce même seuil. (Source CNOA, Observatoire économique de la construction). Lors du Salon, le stand de l'Ordre a reçu la visite de nombreux particuliers.

Dans l'ensemble, il en est ressorti que la majorité des visiteurs ne connaissent pas, ou mal, notre profession. Nous avons distribué de la documentation et répondu aux nombreuses questions. Nous avons décidé de maintenir notre présence aux prochains salons de l'immobilier, à Montpellier et dans la région et nous réfléchissons actuellement, à nos modalités de participation future. Toutes vos idées et propositions sont les bienvenues. Et nous souhaitons encourager toutes les agences d'architecture à se mobiliser pour être présents sur ces salons, peut-être en se regroupant pour partager les frais entre les agences de taille réduite. Il est essentiel que nous soyons actifs et entreprenants, face aux constructeurs de maisons individuelles, sur le marché de la maison individuelle, ainsi que sur celui de la rénovation et de l'extension de l'habitat individuel, qui nous échappent en majeure partie. **VG**



Photos : Muriel Crémone

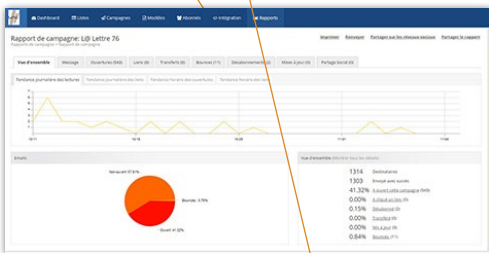
SENSIBILISER LES INSTRUCTEURS DE PERMIS AUX PRÉOCCUPATIONS DES ARCHITECTES

Suite aux retours de nombreux confrères concernant les « abus de pouvoirs » lors de l'instruction de permis de construire et aux rencontres de conseillers ordinaires avec certains services instructeurs, Karine Mendiboure* a rencontré à St-Cyprien, le 26 novembre dernier, les membres du club « ADS », dont l'optique est de garantir l'uniformité de l'instruction des Permis de Construire dans les vingt-cinq centres instructeurs des Pyrénées Orientales. À l'initiative de M. Bland, DDTM 66, elle a ainsi pu briefer les instructeurs, qui rencontrent souvent des difficultés dans leur tâche, parfois

par méconnaissance de notre profession. Elle leur a parlé de nos préoccupations, de notre manière de concevoir et gérer un projet d'architecture, du tableau de l'Ordre et du danger des signatures de complaisance, de l'intérêt des projets contemporains (aussi modestes soient-ils) pour la qualité du cadre de vie, de l'importance du dialogue instructeurs/architectes... À l'issue de son intervention, qui a obtenu un accueil favorable, il a été conjointement décidé de mettre en place des ateliers de réflexion pour approfondir cette première sensibilisation. À suivre... **KM & PL**

* Karine Mendiboure, conseillère ordinaire LR issue des PO.

La DDTM demande aux confrères de bien penser à remplir les documents liés au calcul des taxes dans le cadre des demandes d'autorisation administratives, de manière à éviter les demandes en retours retardant l'instruction des dossiers



Vous pouvez voir le dernier tableau indicateur du taux de lecture de L@Lettre N76, en cliquant ici :

https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-fieW9xdHFnmNmNaYmM/view?usp=sharing

TAUX DE LECTURE DE L@LETTRE

Vous pourrez, à partir de L@Lettre 78, cliquer sur un nouveau lien à la rubrique agenda, à côté de ceux permettant déjà d'accéder à l'Observatoire des marchés publics, aux courriers du président, et aux résultats des concours, qui vous brosent un tableau complet de l'état de la commande publique régionale LR et des actions concrètes de l'Ordre pour régulariser et optimiser la participation de tous à ces marchés...

Cliquer sur ce nouveau lien vous permettra d'aboutir au tableau indicateur du taux de lecture de la précédente parution trimes-trielle du CROA LR.

Nous constatons déjà que vous êtes plus nombreux à lire L@Lettre de l'ordre LR,

envoyée tous les trois mois depuis le robot numérique du Conseil National sur vos boîtes mails identifiées, une fois concoctée en région ; pourtant, elle n'atteint pas encore pleinement sa cible puisqu'elle ne franchit pas toujours le cap de votre secrétariat... À ceux qui lisent et apprécient les rubriques de L@Lettre de passer le mot aux concœurs et confrères qui ne connaissent pas encore son existence désormais exclusivement électronique, afin qu'ils l'identifient parmi la foule de mails que nous recevons chaque jour* ; voire qu'ils briefent leur secrétariat qui a tendance à la zapper par ignorance de son existence, les privant ainsi d'informations régionales ciblées, et représentatives, on s'y emploie autant que possible, de l'ensemble de notre profession ! **PL**

* Chaque envoi trimestriel de L@Lettre est précédé, 48 heures à l'avance, par un mail d'annonce, qui permet de lire encore L@Lettre précédente.



Photo : Bertrand Ramond

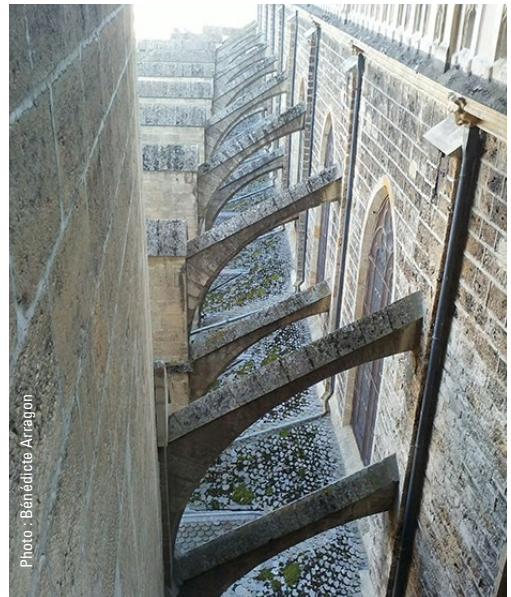


Photo : Bénédicte Arragon



Photo : Bertrand Ramond

Mot d'accueil de Jean-Michel Marquès, président de la CAPEB48 qui nous a prêté les locaux

CONSEIL DÉLOCALISÉ EN LOZÈRE

PAR FRANÇOIS COULOMB ET BÉNÉDICTE ARRAGON
CONSEILLERS ORDINAUX LOZÉRIENS

Le 16 octobre dernier, le Conseil régional de l'Ordre a tenu une séance délocalisée à Mende de manière à rencontrer les architectes lozériens. La séance a eu lieu dans les locaux de la CAPEB. Son président, Jean-Michel Marquès, dans son discours de bienvenue, a fait un appel appuyé quant à la nécessité d'un rapprochement artisans / architectes, au vu de la conjoncture actuelle qui charrie son lot de mauvaises nouvelles : diminution du nombre d'entreprises au fil des mois, triomphe du dumping, ou encore

concurrence déloyale fréquente. Un rapprochement s'impose donc pour présenter une meilleure image des acteurs de la construction face aux maîtres d'ouvrages publics et privés. Le tempo était donné par cette piqûre de rappel : nous devons être les acteurs d'un changement de société, car l'enjeu est bien la mutualisation des connaissances, des expériences, et du savoir-faire. Fédérons compétences et bonnes volontés et mettons en avant des valeurs éthiques fondées sur le dialogue et la tolérance. La visite de la cathédrale dans l'après-midi nous a fait encore « prendre de la hauteur », avec la découverte du magnifique et magistral panorama des toits de Mende sous un soleil automnal.

FC & BA



Photo : Eric Grenier

Visite de la cathédrale de Mende avec Emmanuelle Soulier de l'Office de Tourisme de Mende



Photos : Julien Bironneau

Exposition « Vers une architecture de lumière » par Laurent Bolognini, à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon

L'ARCHITECTURE EN FÊTE

PAR NATHALIE PORTAL, VICE-PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

Les vendredi 06 et samedi 07 novembre derniers, la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon a ouvert ses portes pour accueillir la 4e édition d'Architecture en fête. L'Ordre des architectes, partenaire de la DRAC Languedoc-Roussillon, se réjouit du succès de ces journées, qui, cette année, ont rassemblé un large public de tous âges et d'horizons différents, autour du thème « rêver l'Architecture ».

Ces deux journées d'échange et de partage ont été l'occasion d'expérimenter une pratique et une réflexion : comment l'art entre dans l'architecture et interroge le monde dans lequel nous nous construisons, tel que le décrit Catherine Dan, directrice générale de la Chartreuse.

Au final, 5 202 personnes auront ainsi participé ou assisté aux différents événements d'Architecture en fête 2015. (rappel de la fréquentation 2014 : 3 111 personnes). Dans un esprit participatif, adultes et enfants sont venus en grand nombre s'inscrire aux ateliers de construction (*pont de suspension, tour-rotonde, maquettes des villes invisibles, constructions géantes en Kapla ou ville du futur en Légo, ville flottante imaginaire, ou structures de rêves en bambou avec envolées d'oiseaux*) par l'association belge Patrimoine à Roulettes ; voir le *pont de suspension* d'Olivier Grossetête s'élever au-dessus de la Chartreuse, construire une *tour-rotonde en carton*, admirer l'exposition de Light Art « Vers une architecture de lumière », œuvre de Laurent Bolognini, ou celle de Clémentine Fort, « De la chair pour le béton » ; assister aux conférences d'Anne Marie Lanta « Rêver l'architecture de la Ville », ou de Luc Schuiten « Vers une cité végétale », écouter les histoires « en boîte » de la Cie Tandaim, ou encore se laisser guider par le jeu des portes secrètes sur tablettes... (extrait du programme, communiqué de presse de la Chartreuse).

Le Conseil régional de l'Ordre des architectes a proposé l'exposition « De la chair pour le béton », réalisée par une jeune artiste, humble

et talentueuse, Clémentine Fort. Il s'agit d'une série de photographies sur le thème du rêve, qui évoque les strates de présences cumulées dans les lieux que l'on fréquente quotidiennement, une chorégraphie photographique où l'architecture vient dialoguer avec des corps réels ou évoqués ; une mise en scène d'une résistance sensible, celle du sujet, qui vient, à travers le temps qui passe, modifier la temporalité du bâtiment...

Dans ce lieu magnifique chargé d'histoire, l'Art et l'Architecture ne semblaient faire qu'un. Ce moment était plein de rencontres, de convivialité, de liens dans un lieu hors du commun et hors du temps.

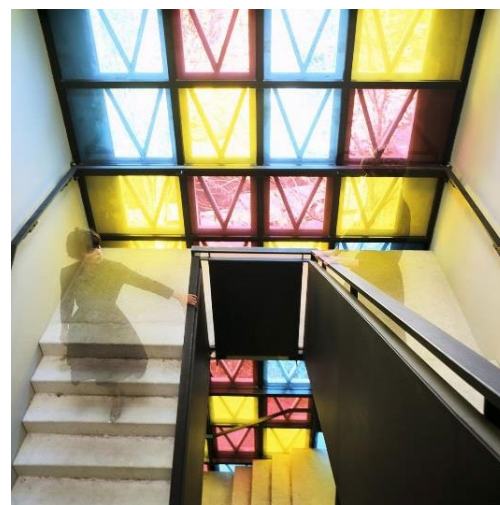
Clémentine remercie tous ceux qui l'ont invitée, accueillie, accompagnée et portée encore un peu plus haut dans ces moments déjà éloignés du sol. Pour ma part, j'estime qu'il n'y a pas mieux qu'un tel événement pour sensibiliser nos enfants à l'architecture.

C'est ici, l'occasion de rappeler les acteurs de l'architecture en Languedoc-Roussillon qui ont participé à cet événement, sous l'initiative de la DRAC : l'Union régionale des CAUE, la M'aLR - Maison de l'architecture du Languedoc-Roussillon, le Conseil départemental de l'Hérault - Pierres Vives, le Conseil régional de l'Ordre des architectes et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier - Ensam. NP



Photos : Julien Bironneau

Atelier participatif « Envolée » par l'association belge Patrimoine à Roulettes à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon



Extrait de l'exposition de Clémentine Fort « De la chair pour le béton » à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon



Photo : Vincent Meyrignac

CaixaForum. Herzog & de Meuron. Madrid



Au-delà de l'architecture

LES FABLES DE VINCENT MEYRIGNAC

Notre confrère Vincent Meyrignac a pour passion l'écriture, qu'il pratique via des nouvelles, et des poèmes inspirés. Nous lui laissons ici page blanche pour nous régaler de quelques fables illustrées, à travers lesquelles il moque, comme le fit La Fontaine, les travers de son époque...

L'ESCALIER

*L'escalier grimpe marche à marche
d'un étage à son supérieur.
Il en descend si l'on attache
un peu de sens à sa valeur.
Son giron me conduit, serein
de mon palier à son voisin.
Enjambant quatre plutôt qu'une,
qu'il soit de jour ou sous la lune,
je gravis joyeux ses degrès
ou les dévale à grand regrets,
en cas d'absence de ma muse
ou que l'accès ne me refuse.
D'un quart de tour et trois hauteurs
me voilà de mauvaise humeur
manquerait plus que l'encaustique
m'envoie valser un peu plus bas
occasionnant quelques dégâts
à cet orgueil dont je me pique.
De l'entresol à ma soupente,
sur la pointe des pieds, parfois,
en chaussettes malodorantes
je fais confiance à cette rampe
pour limiter les cris du bois.
Si par malheur la concierge
me surprend dans un tel état,
je gage qu'alors on m'héberge
dans une cave sur un grabat.
Au delà du sixième étage
la voie est hélicoïdale.
Comment faire si je déménage
ma literie matrimoniale
et ma commode coloniale
sans les incurver au passage ?*

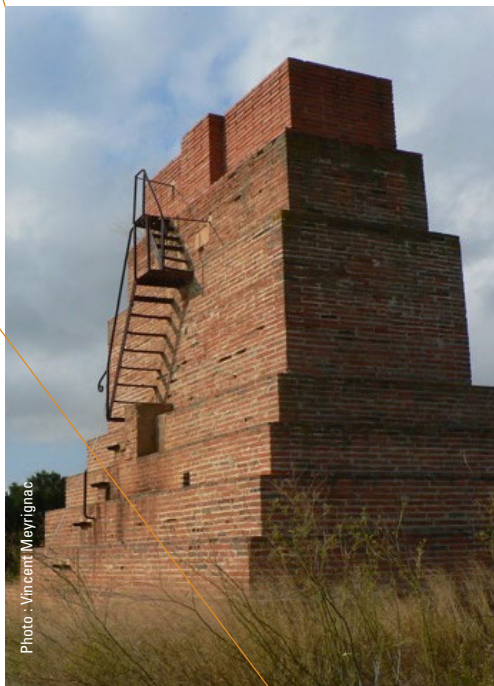
*Peut-être un jour si je prospère
j'aurai droit au grand escalier
d'une demeure autoritaire,
aux marches de Cannes en été.
En attendant je persévère
à grimper tous les échelons
qui feront de moi un notaire
adepte de larges girons.
Convenez que cet optimisme
n'est pas de mise en ce moment.
Mon ascension, même minime
pourrait indiscutablement
se figer au rez de chaussée
en se cognant à l'échappée.*

LE BŒUF ET LE CHEVAL

*La brune charolaise ruminait en son pré.
Un foin si azoté qu'il lui venait des vents
me voilà bien coupable, rien que de digérer,
d'aggraver par mes rots tout l'environnement
je perfore dit-on notre couche d'ozone
par mes fumets gazeux bien mieux que les autos.
Les experts l'ont prouvé, pourtant je m'en étonne.
La prochaine saillie j'en fait part au taureau.*

*En arrière de la haie, un vaillant percheron,
contemplant la cornue avec condescendance.
De ce monde animal, voici la déchéance
tant d'inutilité pour finir miron-ton.
Polluer des années et servir de pitance.
Quel heureux privilège de naître canassons.
La fierté de ma race n'est plus à démontrer.
Des rudes travailleurs de ma constitution
aux athlètes des champs mille fois médaillés.*





Citerne en Roussillon

Meilleurs amis de l'homme est inscrit au fronton
des haras du domaine où je suis hébergé.
L'adversité voulut que dès le lendemain,
la vache et le cheval partirent en voyage,
dans le même wagon, ni aucun avantage
pour le fier bidet qui s'en trouvait chagrin.
Une erreur de billet, une décision hâtive
m'oblige à partager cet espace restreint
avec un ruminant d'une espèce passive
ayant pour habitude de voir passer les trains.

Hélas mon cher cheval, oubliez vos sarcasmes
nous allons, tous les deux, vers le même destin
de finir en quartiers aux étals humains,
comprenez que ceci tempère mon enthousiasme.

N'affirmez pas cela ! Sinon pour un fantôme.
Je serai employé, vous serez un festin.
Consommer mes cuissots ? mais
même en plein marasme
c'est in-envisageable, sinon chez les Roumains.

L'avenir réunit nos deux gros mammifères
au fond d'une barquette de viande bien hachée,
avec des kangourous et quelques cervidés,
passant allègrement nos barrières douanières.

Loin de réconcilier bovins et équidés,
la tension s'est accrue de l'étable aux stalles.
Alors pour éviter cette promiscuité,
des troupeaux convertis sont devenus hallal.

INAUGURATION

Un architecte satisfait
déblatérerait sur son ouvrage,
vantant sa durabilité
et tout l'éclat de son image.
Comprenez bien mes chers amis,
vous allez vivre désormais
au sein d'un lieu ou sont inscrits
mon talent et mes qualités.
Je vous le lègue avec plaisir
mais compte sur votre respect
pour éviter de l'affadir
par vos tableaux et canapés.
On a souvent vu des palais
par le passé se dégrader
en insipide logements,
au mauvais goût des habitants.
Ces espaces sont au nombre d'or
ressentez vous la vibration
de la savante proportion
que pour vous, je maîtrise encore.
Il vous faudra vous recueillir
et deviser en chuchotant
en frôlant ces arc-boutants
dont je crains de m'enorgueillir.
Je pèse la responsabilité
qui est la mienne en cet instant.
À voir votre émerveillement
je ressens de l'humilité.
Je suis ouvert à vos questions,
mon savoir est à partager
avec chacun sans exception,
quelle que soit votre autorité.
Vos remarques, même critiques
me permettront à l'avenir
d'anticiper tous vos désirs,
sauf si ils touchent à l'esthétique.

Le Corbusier et Michel Ange
vous interpellent à travers moi.
Vous comprendrez leur désarroi
si mes façades vous dérangent.

Vous dites qu'il manque un escalier
pour accéder à cet étage ?
Il est certain que de grimper
à l'échelle n'est plus de mon âge.
Je m'adresse au propriétaire
pour exiger sans plus tarder
une rallonge d'honoraires
et mon œuvre, parachever.

ZEROHUIT

Je désire un renseignement.
Appuyez sur la touche étoile,
me rétorque insidieusement
une aimable voix de ferraille.

Le service que vous recherchez
est dans la liste qui va suivre
ou bien vous pouvez raccrocher
si aucun ne vous le délivre.
Et si au bout du deux cent treize
n'obtenez pas votre bonheur
appuyez sur la touche dièse
vous attendrez moins d'un quart d'heure.

Comment vous n'avez pas le code ?
Est-il possible d'oublier
ce sésame des plus commode
si vous voulez nous contacter ?
Écrivez à la maison mère,
ce numéro pourrez changer,
par un dont vous serez plus fier,
à votre mémoire adapté.
Je n'ai pas compris la question.
Veuillez parler distinctement,
perroquette l'enregistrement,
aussi flegmatique qu'un thon.

Alors je rage, je crie je tonne.
Je broie le petit appareil.
Pendant qu'à l'autre bout résonne
une musique obsessionnelle
Un gazouillis d'opératrice
daigne enfin me considérer.
Ému, après tant de supplice
de l'appel, j'ai perdu l'objet.
Le temps que je me ressaisisse,
à son tarif surtaxé,
la jeune fille avec malice
me demande de patienter.
Et, bien avant que je dévoile
toutes les raisons de mon tracas
la voix reprend avec éclat :
Appuyez sur la touche étoile.

Vous pouvez lire les dernières parutions
de Vincent Meyrignac ici :

<http://croquipoesies.blogs.lindependant.com/>



Photo du site : le maître d'ouvrage, ancien terrassier, a complètement su transformer le potentiel du terrain

Le projet Mo&Ma

LE DOMAINE DE MÉJAN, TROIS ÉCOLOGES

PAR MARIE ORSSAUD, ARCHITECTE ET CONSEILLÈRE ORDINALE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR. (PHOTOS : JÉRÔME TAUB)

Benoît Gillet est architecte, installé à Calvisson dans le Gard. L'agence, créée au milieu des années 2000, développe une architecture soucieuse des enjeux environnementaux. Adeptes de la Construction Bois, Benoît a réalisé un écopôle à Calvisson autour de la maison Ossature Bois, en partenariat avec un charpentier local : Différence Bois. Il a tissé des liens avec de nombreux artisans locaux jusqu'à ce que l'un d'eux, Yvan, terrassier de son état (Entreprise Court&Fils), lui passe une commande très spéciale...

Marie O. : Bonjour Benoît et Yvan. Racontez-moi la genèse de ce projet. J'ai cru comprendre qu'il s'agissait avant tout d'une histoire d'amitié et de valeurs partagées.

Benoît G. : Je vois mon métier avant tout comme une aventure humaine. J'aime tisser des liens forts avec les maîtres d'ouvrage qui m'accordent leur confiance, et avec les entreprises qui mettent en œuvre mes idées. C'est ainsi que depuis plusieurs années, je travaillais avec Yvan, de l'entreprise Court&Fils. C'est une entreprise gardoise familiale de terrassement reconnue, créée en 1959 par le grand-père de Yvan. Lui et moi partagions le même ADN dans notre travail : avant toute notion de business et de rentabilité, faire bien et satisfaire ceux qui nous font confiance.

M.O. : Et quelle était cette commande ?

Benoît G. : Yvan, qui approchait la cinquantaine, est venu m'annoncer que lui et son épouse Virginie souhaitaient changer de vie.

Yvan C. : C'est un projet longuement mûri. À quarante ans, il était trop tôt, mais avec Virginie, qui travaillait dans l'événementiel, nous avions convenu qu'à l'aube de mes cinquante ans, nous tenterions un virage à 180°. J'ai vendu ma société à un ami, sachant que

l'œuvre de mon grand-père serait ainsi préservée et poursuivie. C'était la condition *sine qua non* de cette reconversion.

Nous nous sommes mis à la recherche d'un terrain dans les Alpilles. Nous savions qu'il nous fallait un site attractif pour réussir notre projet. Cela nous a pris deux ans pour trouver la perle rare. Nous sommes passés par des moments décourageants, notamment après avoir trouvé un terrain et découvert à la veille de l'acquérir que nous avions été trompés et qu'il serait finalement inconstructible. La justice est passée...

Puis un jour, nous avons déniché sur la commune de Paradou, au cœur du parc national des Alpilles, dans la vallée des Baux, un grand terrain en friche : c'était là que notre rêve allait pouvoir se concrétiser !

Benoît G. : Et c'est à ce moment là que je suis entré dans la danse ! Yvan et Virginie voulaient proposer un hébergement touristique différent des vieux mas provençaux, césusés et patinés à outrance...

Leur idée : insérer dans ce site naturel trois écolodges de 50 m² chacun, pour vivre au plus près de la nature et profiter du paysage enchanteur. J'ai été séduit par cette idée à contre-pied des offres touristiques proposées dans le secteur.



Avant-projet. Terrain en friche





Croquis d'un lodge version PC



Lodge réalisé par le client

■ ■ ■
M.O : Benoît, comment as tu conçu ces lodges ?

Benoît G. : J'ai proposé trois volumes rectangulaires minimalistes, en Ossature Bois, tournés vers le Sud et le Grand Paysage, ouverts sur de larges terrasses, avec de généreux châssis d'angle permettant de tromper les limites du dedans/dehors.

Ce projet à « double face », privilégie ainsi fortement l'inscription des constructions dans le site, pour se protéger du Mistral en premier lieu, et optimiser des vues cadrées vers le massif des Alpilles ensuite ; puis se fondre dans l'aménagement paysager à créer.

Je n'ai réalisé que la mission permis de construire. Initialement, les terrasses des lodges étaient conçues comme des decks suspendus au dessus du terrain naturel, pour mieux préserver la beauté du site, et j'avais imaginé un bardage ajouré en tasseaux verticaux.

Yvan et Virginie ont gardé l'essentiel du concept, et se sont attelés à la lourde tâche de réaliser ces trois lodges. De vertical, le bardage est devenu horizontal. Virginie s'est occupée de la décoration, autour de trois thèmes : Design, Vintage et Nature.

Je parle de concept, car lorsque l'on a une mission limitée au permis de construire, il faut avoir suffisamment d'humilité pour accepter que le projet vous échappe un peu et que ses commanditaires se l'approprient. J'aime ça, cette appropriation. Je trouve qu'elle fait partie du lien que l'on a tissé avec son maître d'ouvrage, de ce qu'on est parvenu à lui transmettre (ou pas), et ce qu'il en a retenu. Il n'y a rien de pire pour moi qu'un client qui ne met pas sa patte, et qui fait appel à un décorateur pour meubler sa maison. Où est son âme, où est sa vie ?

M.O : Et toi Yvan, tu as réalisé les aménagements extérieurs ?

Yvan C. : Oui ! De ce terrain en friche, j'ai imaginé un espace paysager permettant de préserver l'intimité des lodges, de masquer un immeuble à proximité (très laid - Ils n'ont pas fait appel au savoir-faire d'architecte de Benoît !) et de mettre en valeur le massif des Alpilles. J'ai crée une belle piscine.

Benoît G. : C'est une réalisation Modeste & Magnifique parce que la Nature et l'Humain sont au cœur de ce projet. Il y a eu du courage, et des efforts considérables pour mériter cette nouvelle vie.

M.O : Le succès est-il au rendez-vous ?

Yvan C. : Oui ! Je crois que les hommes et femmes qui viennent séjourner ici cherchent à se ressourcer au cœur de la nature, et ressentent son histoire, notre histoire.

Mes amis qui viennent ici ne me reconnaissent pas : je suis devenu un homme serein, les longues balades que je fais en VTT au cœur de cette nature merveilleuse y sont pour beaucoup ! Et Benoît aussi, donc ! À quand ta reconversion ?

MO



Plan Masse



Le projet dans son environnement



Jean-Jacques Villaret vit au travers de ses luminaires, conçus avec Simone Prouvé, dans sa petite maison de Castelnaud-Valence. Il a d'ailleurs été lauréat d'un concours lancé par Artemide. Il parle d'avenir au travers de sa mémoire remplie de mélodies.

Et après ?

Une vie d'architecture, c'est fait de passions, de rencontres, de liens sociaux, de joies et de déceptions... Que devient-on quand les choses s'arrêtent ? Et d'abord s'arrêtent-elles vraiment ? Et comment ? Quelles nouvelles voies pour des énergies qui ne demandent qu'à s'exprimer ? « Et après ? », nous emmène cette fois-ci chez Jean-Jacques Villaret, qui se consacre désormais au design de poétiques lampadaires.

À LA RENCONTRE DE JEAN-JACQUES VILLARET

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PIERRE DUVAL, ARCHITECTE ET CONSEILLER ORDINAL À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

C'est une maison de village, donnant sur une petite place à Castelnaud-Valence, à 10 kms de Nîmes. Jean-Jacques Villaret y habite avec son fils. Il m'accueille dans une pièce encombrée de multiples luminaires et de cartons de dessins et croquis.

J.P.D - Pourquoi l'Architecture ?

J.J.V - C'est à Paris que tout commence. Passionné de musique, je vais rejoindre Michel Philippon auprès de qui je pratique le piano et la composition. Mais les études demandaient des connaissances en maths, qui me rebutaient. C'est la lecture du livre de Georges Gromort « L'Essai sur la théorie de l'architecture » qui m'a séduit et orienté vers les études d'architecture. Je me rends compte qu'architecture et musique sont toujours en dialogue. La cathédrale de Paris, c'est une véritable symphonie !

J.P.D - Et tu te nourris de rencontres...

J.J.V - Comme je participais à de nombreux concours, au sein d'équipes parisiennes, j'ai eu l'occasion de rencontrer Jean Prouvé et sa fille Simone. Nous sommes devenus amis. Simone a découvert les lampadaires que je commençais à concevoir et m'a proposé de les accompagner des tissages qu'elle composait à partir de matériaux divers. La collaboration dure toujours.

J.P.D - Après Paris, tu as retrouvé le Gard ?

J.J.V - Je redescends à Nîmes, où je suis nommé architecte en chef des villes de Beaucaire et Nîmes. J'y ai l'occasion d'imaginer de nombreux projets dans lesquels je peux

développer, avant l'heure, des idées de mutualisation des espaces, afin d'offrir des lieux au-delà du programme, à même budget. Ce fut le cas pour le Foyer des Jeunes Travailleurs pour Peugeot, où sont inclus piscine, salle de sport, théâtre, et qui est devenu un modèle européen ; ou encore les écoles nîmoises où je ne manquais pas d'intégrer, salles de musique, de danse... Deux de celles-ci viennent d'ailleurs d'être proposées au Label Patrimoine du XXe siècle.

J.P.D - Et pourquoi cela s'arrête ?

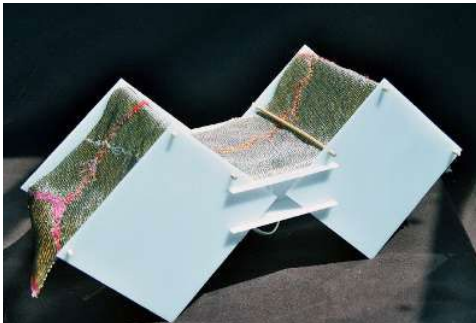
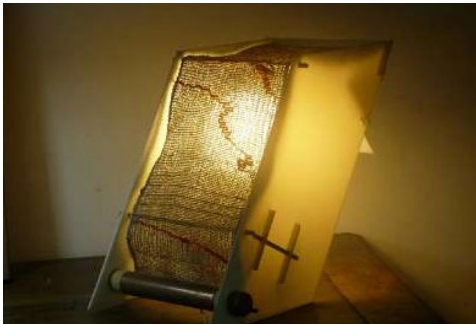
J.J.V - Par opportunité. La roue tourne, les villes changent de bord politique, on ne fait plus appel à moi. L'équipe diminue, la trésorerie aussi, je dois vendre ma maison à Nîmes, venir vivre à Castelnaud-Valence. Et je décide d'arrêter et de me consacrer au design.

J.P.D - Comment rester passionné à 91 ans ?

C'est au travers de ses luminaires, toujours réalisés en complicité de Simone Prouvé que Jean-Jacques se raconte.

Chaque luminaire est l'expression matérielle d'événements inscrits dans ma mémoire et qui m'ont construit. J'utilise aussi souvent les rapports harmoniques. La structure en polycarbonate, c'est le YANG, les tissus de Simone c'est le YING, leur transparence apporte le rêve, la musique, et donne une vie intérieure à ces objets.

Jean-Jacques se veut comme un « électron libre, un travailleur de l'architecture, dont la vie ressemble aux tissages de Simone Prouvé, faits d'éléments hétéroclites ». JPD



Créations de luminaires à voir d'un peu plus près ici :
<http://jean-jacques-villaret.net/>

Crèche - Halte garderie « Eugénie Cotton » - Nîmes



Solveig Dompmartin dans le rôle de Marion, Les Ailes du Désir – film de Wim Wenders

**LIBRES
PROPOS**

La rubrique « Libres propos » permet aux consœurs et confrères qui le souhaitent de publier ce qui leur tient à cœur, libre à chacun de s’y exprimer et d’y répondre, sur : lecourrierdeslecteurs@architectes.org

Frère d'armes

*Tu t'empresses de voler nos vies,
Frère d'armes, tu t'es perdu
Tuer tes sœurs parce qu'elles sourient,
Elles ne cessent de donner la vie*

*Les mercenaires de la mort t'ont lavé le cerveau,
Frère d'armes, tu t'es perdu
Tuer tes frères parce qu'ils chantaient,
La langue de Molière aura le dernier mot*

*Tes mots vides sont devenus des bouffons,
Frère d'armes, tu t'es perdu
Tuer le rire, parce qu'il te débusquait
Ton sang impur abreuve nos sillons*

*Avant toi d'autres ont essayé de nous faire plier,
Frère d'armes, tu t'es perdu
Tu as meurtri nos corps, transpercé nos cœurs,
Nous sommes plus vivants que jamais*

*Trop facile de s'expédier aux cieux,
Frère d'armes, tu t'es perdu
Tu t'es fait avoir, les Kalash ne vont qu'aux lâches,
Le vrai courage c'est rester, regarder l'autre dans les yeux*

*Faible et manipulé, tu as voulu nous faire tomber,
Frère d'armes, tu t'es perdu
La Liberté debout te tend la main,
Avec elle, nous savons renouveler les lendemains*

*Paris, c'est l'Amour aux terrasses des cafés,
L'Amour est notre arme absolue,
Et Frère d'armes, je prie pour toi,
Pour que tu ne sois à jamais perdu*

Pascal BOIVIN novembre 2015



Photo : Julien Bironneau

Atelier Kaplas à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon

Formation & information

INFORMATIONS RECUEILLIES PAR PATRICIA L. ARCHITECTE



« ALERTE FORMATION ! »

Surveillez votre Boîte aux lettres mails pour connaître les formations ordinaires en cours utiles à la profession ; voici ce qui est prévu pour les mois à venir : pour commencer, l'engouement rencontré par la formation

« **Maisons Individuelles** », permet de reconduire une session supplémentaire début 2016.

Ensuite, une nouvelle formation « **architecte gestionnaire** » sera également lancée, d'ici le printemps 2016 : l'architecte gestionnaire est chargé d'établir un audit des affaires en cours de l'architecte suspendu, radié ou décédé, et d'informer les maîtres d'ouvrages. Enfin, le délicat sujet de **la prise de parole en public** sera abordé à travers deux formations à venir : l'une spécifique à la prise de parole de l'architecte au quotidien, l'autre devant **se coupler avec une nouvelle session de « formation jurés de concours »**, tant il est important, dans les jurys, de savoir s'exprimer au bon moment et à bon escient, autant que de réaliser un compte-rendu exhaustif efficace.

Urbanisme : piqûre de rappel sur le Permis de Construire et la Déclaration Préalable

La demande de Permis de Construire est devenue au fil du temps une boîte à tiroirs nombreux et multiples, à l'instar de la législation qui se complexifie... À tel point que même répondre à un client sur la nécessité légale de recours à l'architecte ou l'utilisation du formulaire de PC ou de DP, et à fortiori sur le coût d'une demande d'autorisation d'urbanisme au regard du temps que l'on va y passer, est devenu si ce n'est une gageure, en tous cas une question qui nécessite un travail de recherches, de récolte d'informations en amont, et de calculs parfois complexes, avant de pouvoir y répondre...

Afin de clarifier et synthétiser les choses, l'article en lien vous fera gagner du temps, et peut-être vous aidera à répondre à temps à votre client potentiel et le servir au plus juste de son cas de figure et des honoraires à prétendre :

<http://www.architectes.org/dossiers-permis-de-construire>

LA RECETTE TECHNIQUE : pour vos projets d'architecture intérieure, prescrivez les matériaux innovants !

L'innovathèque se définit comme un « incubateur d'innovation » ; il s'agit d'une **base de données de produits innovants** pouvant être prescrits par les concepteurs d'espaces à vivre, et dont les fiches sont consultables en ligne sur la vitrine

virtuelle, gratuitement, ou sur abonnement pour des fonctionnalités de recherche et d'accès plus poussées. Par ailleurs, il est possible de recevoir chaque mois, suite à une simple formalité d'inscription sur le site, « **la lettre de l'innovation** », afin de se tenir informés des dernières **innovations des fournisseurs, transformateurs de matériaux, ou distributeurs de systèmes.**

Lien vers le SITE :

http://innovatheque.fr/fr/recherche-materiaux?applications_potentielles_tid=All&famille_materiaux_tid=All&presentation_forme_tid=All&select_tab=material_tab&items_per_page=20&show_search_block=true

OFFREZ UNE VISIBILITÉ À VOTRE AGENCE



Non content d'avoir entièrement revu l'ergonomie de son site internet, qui a gagné en simplicité et efficacité de navigation, l'ordre lance un service internet de **mise en relation géolocalisée entre maîtres d'ouvrages et architectes : www.architectes-pour-tous.fr** ; plus les architectes s'inscriront sur le service, et plus nos clients potentiels prendront l'habitude de le consulter, apportant ainsi une visibilité supplémentaire à notre savoir-faire.

Alors ne rater pas cette occasion de vous faire connaître et de faire reconnaître notre profession, référez votre agence et vos projets ; **vous pouvez déjà insérer votre book Architectes pour Tous sur le site**, qui sera ouvert au public en janvier 2016. L'Ordre national prévoit une large communication autour de cet outil, auprès de l'ensemble de nos clients potentiels (particuliers, professionnels, collectivités). Pour s'inscrire, il suffit d'aller sur votre compte personnel « [architectes.org](http://www.architectes.org) » à l'aide de vos identifiant et mot de passe communiqués sur votre appel de cotisation ordinale, puis de faire le nécessaire dans la section « mes books ».

Pour plus de précisions, c'est ici :

<http://www.architectes.org/actualites/architectes-pour-tous-inscrivez-vous?force-region=languedoc-roussillon>

Fiscalité de l'architecte, comment s'y retrouver

Les architectes qui gèrent eux-mêmes leurs affaires, sans l'aide d'un(e) secrétaire multitâches compétent(e) et dévoué(e) ou d'un(e) comptable voire d'un conseil chevronné, savent combien il est difficile d'être « au four et au moulin » et de maîtriser les réformes légales nombreuses sur tous les fronts, de manière à répondre à temps et de manière optimale à toutes nos obligations, professionnelles et para-professionnelles... La fiscalité professionnelle, même si la volonté de l'État va dans le sens de la simplifier et de tenter de l'alléger, ne fait pas exception à cette règle.

L'article suivant vous permettra de faire un premier point sur votre situation et vos obligations fiscales, de manière à choisir le mode d'exercice le plus adapté à votre activité :

<http://www.architectes.org/questions-fiscales>

Concevez et prescrivez durable

Alors que la COP 21 s'est conclue le 12 décembre dernier par la mise en place d'un projet international plutôt audacieux signé par 192 pays, dont certains jusqu'ici se sentaient davantage concernés par leurs intérêts économiques que par l'état de santé de la planète, **nous sommes plus que jamais, en tant que concepteurs/prescripteurs, acteurs responsables du développement durable.** C'est d'ailleurs non seulement une nécessité juridique et morale, mais également une nécessité tout court, le foncier accessible se faisant rare autour de nos villes, et le vaste chantier de la rénovation nous ouvrant les bras. Il s'agit donc de rénover autant que possible en prescrivant des matériaux à faible énergie grise, et suivant des dispositifs induisant de substantielles économies d'énergies...

Vous trouverez au bout de ce lien une banque de données de ressources en matière de développement durable (documents et sites internet à consulter) :

<http://www.architectes.org/ressources-du-developpement-durable>



Conférence des Nations unies sur le climat Paris COP21



L'ITV historique LUKSTUDIO, TOUT EST POSSIBLE !

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE, AGATHE THERMEL

En ces temps où les architectes de proximité, trop nombreux dans les villes, trop peu sollicités dans les campagnes, peinent à déguster des projets professionnellement gratifiants, allons, pour changer, ailleurs mais maintenant, vérifier si l'herbe est plus verte du côté du Levant... Me voilà à Huai Hai Road, à l'entrée du marché de Shanghai, devant la vitrine en origamis de la petite boutique toute blanche « Aimé Pâtisserie », qui contraste avec ses mitoyennes sombres ou bariolées ; j'aperçois Christina Luk, la conceptrice du projet, qui arrive sur sa bicyclette...

Christina Luk, de l'agence LukStudio
<http://lukstudiodesign.com/>



Aimé Pâtisserie ou « Gift Box » – Lukstudio – février 2014. Façade et ambiance intérieure

Christina Luk : Bonjour !
Agathe : Bonjour Christina, tu présentes ton agence, Lukstudio, comme hautement exposée à l'attitude « tout est possible » ; la recette nous intéresse : comment travaille un(e) architecte dans un pays dont les villes, lieu quasi exclusif d'expression de vos talents ici, sont du genre très peuplées, et dont l'espace est compté...

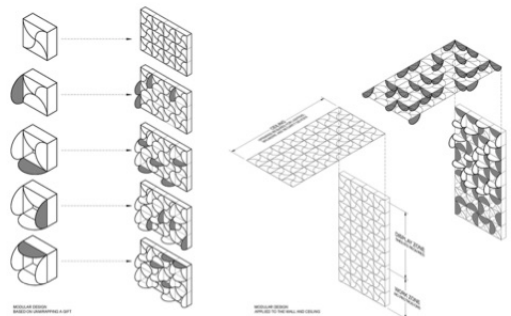
C.L. : Shanghai est une métropole où l'Ouest et l'Est se rencontrent, autant mêler les meilleurs ingrédients de chacune de nos cultures pour élargir les possibles... quand l'espace physique s'amointrit, on décline les espaces imaginaires, culturels et rêvés, pour restituer de multiples dimensions à nos projets... afin que l'on n'en fasse pas si aisément le tour, et qu'ils offrent toutes les lectures possibles, suivant l'humeur du visiteur, à chaque heure de la nuit et du jour !

A : Comment as-tu concrétisé ce concept avec ton équipe, à travers ce projet de pâtisserie de 63 m2 surnommée « boîte à cadeaux » ?

C.L. : L'idée était de réaliser en trois mois de travaux un écrin lumineux tout en transparence depuis l'extérieur, qui permette à l'intérieur d'exposer aléatoirement les boîtes de pâtisseries colorées conçues pour offrir, tel un tableau renouvelable à l'infini...

A : Une grande liberté d'expression possible pour les usagers, dans un cadre raffiné très tramé ?

C.L. : L'idée a été, pour la décoration, du sol au plafond, de décliner les mêmes origamis de base, en continu à la verticale et à l'horizontale,



Aimé Pâtisserie
Origamis déclinés en déco « boîtes cadeaux »



© Peter Dixie



tel un écrin neutre pour les macarons et leurs boîtes multicolores; tandis que le plan rigoureux joue sur la circulation et le mobilier obliques, augmentant le sentiment d'espace en permettant au regard, prenant la diagonale, d'aller plus loin. On a le sentiment d'être nous-mêmes dans une boîte / galerie d'art, où le plaisir des yeux fait échos au plaisir espéré du goût...

A : Et ces origamis donnent sens au concept gourmand de la boutique ?

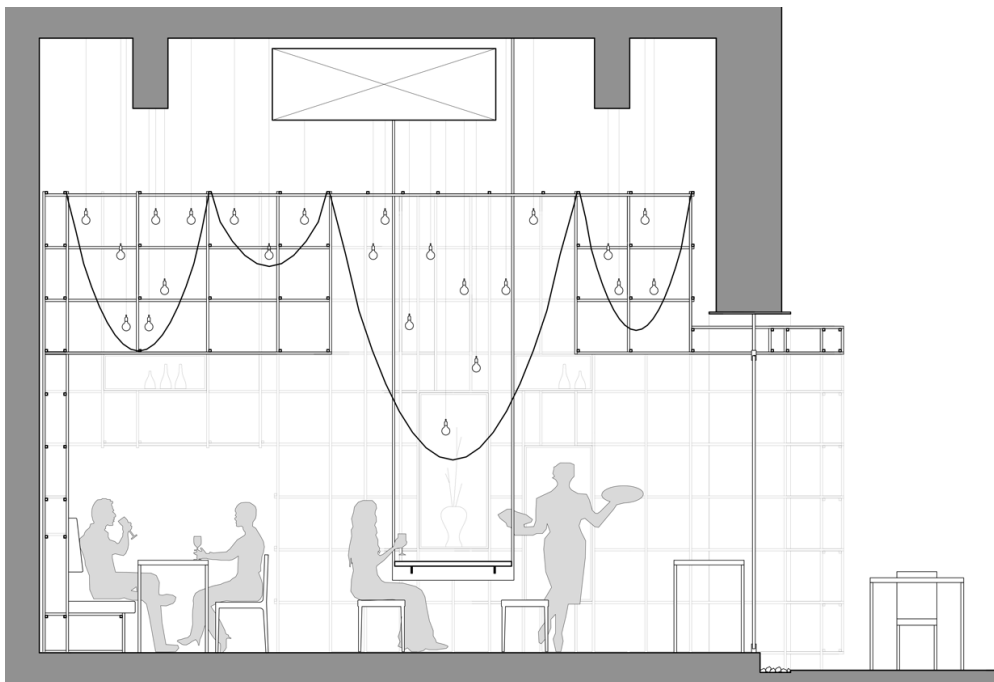
C.L : Ils représentent les boîtes de biscuit que l'on déplie...

A : Peux-tu nous raconter un autre de tes projets, dans lequel tu as utilisé un vocabulaire architectural « en clins d'œil » imagé ?

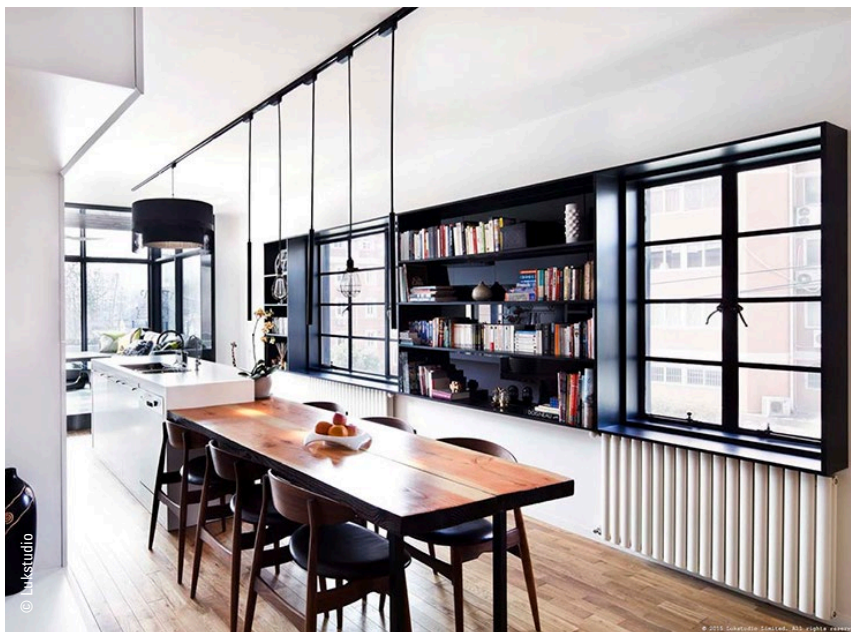
C.L : Le projet de « Noodle rack » à Changsha ; ici, en Chine, les nouilles constituent un plat de base très répandu, vendu dans la rue, et plutôt réservé aux humbles. Le client, « The Noodle Rack », a souhaité développer un concept de bar à nouilles aux goûts variés, qui réussisse à faire rêver... Lukstudio a donc imaginé, dans un espace de 50 m² au plafond surélevé, un décor sobre, aux tons bruns et mordorés, qui fassent penser aux accords des champignons noirs et des nouilles cuisinées... Le bois sombre et clair, la pierre et le béton brut, les montants métalliques croisés tels des baguettes chinoises, se déploient sous un plafond qui évoque poétiquement des nouilles suspendues, comme c'est le cas lors de leur fabrication ; s'y mêlent de multiples ampoules, que les plus poétiques verront tel un lâcher de lanternes chinoises dans le ciel nocturne, tandis que les plus affamés y capteront l'image des étincelles de sauce parfumée qui font pétiller les nouilles lisses au palais !

A : Un bel exemple de mariage réussi entre tradition et modernité, entre « high tech » et rusticité, entre gourmandise et sobriété...

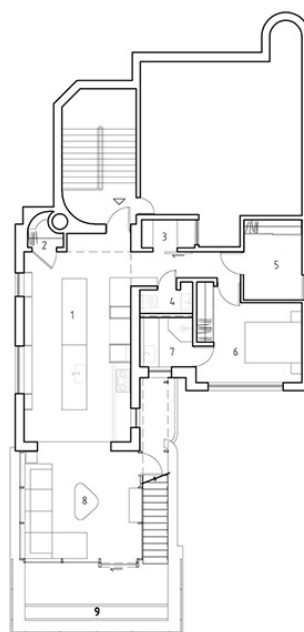
Fiction inspirée de livres propos



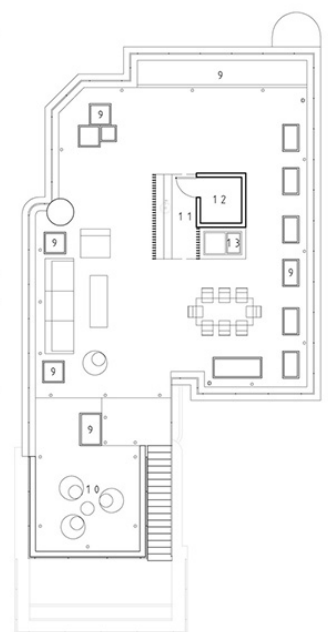
Noodle Rack – Lukstudio. avril 2015. Ambiance intérieure + coupe



APT #7 – Lukstudio. Urban residence + rooftop oasis



Main Floor Plan



Rooftop Plan

Agenda & comptes-rendus

INFORMATIONS RECUEILLIES PAR KARINE MENDIBOUR, CONSEILLÈRE ORDINALE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR



SEPTEMBRE 2015

- 07 (Régional) CA du CAUE30 - CAUE 30
- 07 (Régional) CAUE 66 - CAUE 66
- 14 (Régional) Qualibat
- 18 (National) CIAF - CNOA
- 22 (Régional) CA Ecobat
- 22 (Régional) CODERST 48
- 23 (National) Congrès URO - PDJ CERBTPLR - Congrès URO
- 23 (Régional) Congrès HLM - Montpellier Odysseum, MTP
- 24 (Régional) Bâtiments durables méditerranéens
- 24 (Régional) Grandes agences et pré-projets - CROA LR
- 28 (Régional) Instruction pré-projets - Hôtel de Ville de MTP
- 30 (Régional) Inspection HCERES - ENSAM MTP

OCTOBRE 2015

- 01 (Régional) CODERST 34
- 03 (Régional) Salon de l'Immobilier - Parc des Expositions, MTP
- 05 (Inter-régional) Réunion Bureau CERBTPLR
- 06 (Régional) Exposition « Ni vu ni connu » CAUE 34
- 07 (Régional) Réunion OGBTP - FFB
- 07 (Régional) Maison des Prof. Libérales
- 13 (Régional) Procédures ACM - ACM-OPH de la CA de MTP
- 19 (Régional) Jury HMONP - ENSAM
- 20 (Régional) Accession abordable - SERM Montpellier
- 21 (Régional) COMCOM
- Visite site rencontres 2016 - Carcassonne
- 27 (Régional) Bâtiments Durables Méditerranéens
- 29 (International) CIAF UIA - Cologne

NOVEMBRE 2015

- 01 (Régional) Formation : Etanchéité à l'Air - CROA LR MTP
- 01 (Régional) Contact Hervé Beau douin, conférencier
- 01 (National) UNSFA : Bureau CNOA + CROALR
- 01 (Régional) CONGRÈS UNSFA - Corum, France
- 04 (National) Réunion CNOA
- Ouverture du nouveau site Internet / Architectes pour tous
- 05 (Régional) Pré-projets - Hôtel de Ville de Montpellier
- 05 (Régional) Réunion PERPIGNAN FF Paysage
- 06 (Régional) Bureau CROA LR
- 07 (Régional) Architecture en fête - Chartreuse de Villeneuve
- 09 (Régional) Commission RT
- 09 (Régional) RDV Mme JACOB GNN - CARCASSONNE
- 09 (Régional) AG ECOBAT
- 13 (Régional) Bureau
- 19 (Régional) Commission Architectures et Paysages (Parc National Des Cévennes)
- 23 (Régional) Réunion Conciliation
- 24 (Régional) Accession abordable - SERM Montpellier
- 25 (Régional) Réunion Orga. Nîmois IRGS 3&4 Mars - Bureau
- 26 (Régional) Club Application Droit des Sols
- 26 (Régional) RDV de L'Architecture (CROA MP) - Toulouse
- 26 (Régional) CODERST - 34
- 30 (Régional) CA ECOBAT

DÉCEMBRE 2015

- 02 (Régional) (Annulé et reporté au 27 Janvier 2015)
- Formation : Prise de Parole
- 03 (National) IRGS LYON
- 03 (Régional) RDV K. Mesguida
- Conseil Départemental de l'Hérault - Montpellier
- 04 (National) IRGS LYON
- 04 (Régional) CAPEB - Château de Flaugergues, Montpellier
- 04 (Régional) CODERST 48
- 08 (Régional) CA du CAUE - CAUE 34
- 10 (Régional) Réunion Conciliation - CROA LR
- 15 (Régional) CA Fédération Régionale des Travaux Publics LR
- 15 (Régional) Ss Commission Sécurité Publique
- Préfecture de l'Hérault, Montpellier
- 15 (Régional) Bâtiments Durables Méditerranéens
- 17 (Régional) QUALIBAT 48
- 17 (Régional) COR LR - Ordre des pharmaciens - CROA LR
- 18 (Régional) Bureau CROA LR

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE LR A CRÉÉ DEPUIS LE MOIS DE MARS 2012 UN OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE.

VOUS TROUVEREZ EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT, OUVRABLE SOUS ACROBAT, UN EXTRAIT DES DERNIÈRES INTERVENTIONS FAITES AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE : https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flZHtWE5zMG1Cdkk/view?usp=sharing

AINSI QUE LES COURRIERS DU PRÉSIDENT : 1 - COURRIER ADRESSÉ AUX MAÎTRES D'OUVRAGES PUBLICS POUR LES SENSIBILISER SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES INDEMNITÉS DANS LE CADRE DES CONCOURS. 2 - COURRIER DANS LE CADRE DE L'ATTRIBUTION D'UN MAPA : DEMANDE D'INFORMATIONS CONCERNANT L'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DONT L'OFFRE SEMBLE RELEVER DE L'ARTICLE 55 CMP TRAITANT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES. https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flcUQ1S1VydF9QN00/view?usp=sharing

ET LE RÉSULTAT DES CONCOURS : https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flUdQU2ZMVnE30Vk/view?usp=sh